

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 210 décernant la médaille de l'Afrique Noire française à des fonctionnaires et gendarme.

n° 210

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
2 avril 1942

Numéro JO  
n° 4 du 30/04/1942

Date du numéro  
30 avril 1942

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire.

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux fonctionnaires et gendarme dont les noms suivent : MM. Fébreau (Richard), lieutenant de réserve, administrateur adjoint des colonies; Folacci, commis principal des trésoreries coloniales; Richaud, commis principal des P. T. T.; Reynaud, ouvrier d'art des T. P.; Trobas, commis des. services civils; Germain, gendarme.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

**NOUAILHETAS.**